

AVIS PUBLIC




SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- Que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire dans l'ancien Hôtel de Ville, 33, rue de l'Église, le 1^{er} novembre 2022, à 19 heures 45.
- Les sujets suivants y seront traités :
 1. Ouverture de la séance
 2. Avis de convocation
 3. Trésorerie
 - 3.1 Cession de terrain (lot 5 949 896) au CPE La Peluche
 4. Période de questions
 5. Levée de la séance

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 28 octobre 2022.

Avis numéro : 2022-56



Marie-Noël Duclos
Greffière adjointe

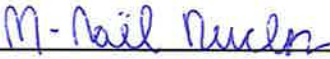
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Noël Duclos, greffière adjointe de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin)
2. Bibliothèque (33, rue de l'Église)
3. Église (3242, avenue Royale)
4. Marché Bonichoix (3175, avenue Royale)
5. Marché Mont-Ste-Anne (1899, boul. les Neiges)
6. Garage Daniel Morency (4571, avenue Royale)
7. Chapelle (45, rue de la Martre)

le 28 octobre 2022, entre 9 heures 30 et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat,
le 28 octobre 2022.



Marie-Noël Duclos
Greffière adjointe